Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215600784-20251204-DEL_2025_133-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 04 Décembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :
Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, M. Thierry GAETAN, Mme Maryvonne LE GAL, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL, M. Lucien MONNERIE.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Philippe-Jacques BLESBOIS à Marylise FOIDART
Patrick GUILBAUDEAU à Arlette BUZARE
Annaïg MESTRIC à Françoise BALLESTER

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation	27 Novembre 2025
Date de l'affichage	28 Novembre 2025
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2025_133 Convention réseaux avec Promogim, rue Marc Mouelo

Rapporteur : C. Guéguen

Dans le projet « La Villa du Ponant », rue Marc Mouelo, la commune a demandé à Promogim de réaliser l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques à sa charge ainsi qu'un élargissement du trottoir.

Les travaux de réseaux souples seront traités sous maîtrise d'ouvrage communale et réalisés par Morbihan Energie.

La convention a pour objet de fixer les conditions financières et techniques relatives à la participation de la société PROMOGIM SAS (gérant de la SCI OUEST) au remboursement des travaux de réseaux souples réalisés par Morbihan Énergies, dans le cadre de ce projet.

Cela concerne les travaux d'électricité, d'éclairage public et de réseau Télécom, pour un coût prévisionnel global maximum estimé à 32 115 € HT.

La Commune réglera à Morbihan Énergies le montant des travaux réalisés, conformément aux conventions afférentes et la SCI OUEST remboursera à la Commune le montant de sa participation.

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215600784-20251204-DEL_2025_133-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 19 novembre 2025 ;

VU le projet de convention relative aux travaux de réseaux souples dans le cadre du projet Promogim « La Villa du Ponant », rue Marc Mouelo ;

VALIDE le projet de convention relative aux travaux de réseaux souples dans le cadre du projet Promogim « La Villa du Ponant », rue Marc Mouelo ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Guidel, le 05 Décembre 2025
Le Maire,
Joël DANIEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.